



Communiqué de Presse SÉISME EN HAÏTI Les bénévoles de la Protection Civile solidaires

« PROTECTION CIVILE - SOLIDARITE HAÏTI »

Une mission d'évaluation de la « Protection Civile », dans le cadre de son unité « Action mondiale pour la Protection Civile », a été dépêchée en HAÏTI dès le 20 janvier dernier suite au terrible séisme qui a frappé cruellement le Pays Haïtien.

Cette mission est composée de 2 médecins et de 2 techniciens rompus aux missions humanitaires internationales et ayant une bonne connaissance du territoire haïtien.

Ils ont pu, dès leur arrivée, initier la mise en place d'un centre de soins déconcentré de l'hôpital de la communauté Haïtienne à Port au Prince, face à un besoin de soins immédiats de la part de la population haïtienne.

Ce centre de soins est aussitôt renforcé par 2 infirmières et de 2 logisticiens de la Protection Civile de la Martinique.

Aujourd'hui, le rapport d'évaluation de la mission fait apparaître la nécessité de prendre en charge la création d'une structure d'accueil provisoire suite à la quasi destruction d'un orphelinat.

Ainsi, la centaine d'enfants de Notre Dame de la nativité, située au 8 bis rue DELVA – FONTAMARA 27 à PORT AU PRINCE pourra être relogée dans des conditions d'habitat plus humaines que les tentes de fortune qui leurs servent de toit actuellement.

Cette mission de relogement sera complétée par un apport socio et médico psychologique effectué par des bénévoles qualifiés de la Protection Civile.

Pour ce faire, **un détachement de 15 bénévoles de la Protection Civile** venant des quatre coins de l'hexagone et de la Martinique pourra être à pied d'œuvre dès la semaine prochaine pour une durée d'environ quinze jours.

Ainsi, le cœur, les compétences et le professionnalisme des bénévoles de la Protection Civile, seront engagés à la hauteur de la générosité qui nous permettra d'être véritablement solidaire du Peuple Haïtien.



Pour permettre cet envoi massif et rapide de nos équipes, vous pouvez apporter une contribution financière aux secours et à l'aide d'urgence mis en place suite à cette catastrophe. Il vous suffit d'envoyer un chèque, accompagné de vos coordonnées (nom, prénom, adresse), à l'ordre de "**Protection Civile - Solidarité Haïti**" à l'adresse suivante :

Protection Civile - Solidarité Haïti
BP 600
92603 ASNIERES-SUR-SEINE